



Séance plénière - CRSA

Jeudi 29 mars 2018

Saint-Jean-Le-Blanc



Ordre du jour

9h30 : Ouverture de la conférence
Introduction de madame Bouygard

9h45 : Avis sur le Projet régional de santé 2018-2022 : échanges et vote

11h30 : Présentation du rapport d'activité 2017 de la CRSA

12h00 : Questions diverses et clôture de la séance



Ouverture de la séance

M. Michel MOUJART

Président de la CRSA Centre-Val de Loire

Mme Anne BOUYGARD

Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire



Calendrier :

- Consultation du PRS lancée le 23 janvier 2018 pour 3 mois (23 avril 2018) auprès :
 - de la CRSA
 - des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie
 - du préfet de région
 - des collectivités territoriales de la région
 - du conseil de surveillance de l'ARS
- Réajustement / prise en compte des avis reçus: mai 2018
- Publication officielle du PRS : **mi-juin 2018**



Bilan des avis reçus

En janvier 2018 : échanges avec membres de l'instance de construction du PRS

En lien avec l'avis CRSA :

- Les 4 commissions spécialisées de la CRSA
- Les 6 conseils territoriaux de santé
- Le CHRU
- La mutualité française
- L'association France ALZHEIMER
- L'Uriopss
- La PMI
- La CGT



Bilan des avis reçus (hors CRSA)

- Conseil de surveillance de l'ARS : avis favorable à l'unanimité avec 2 observations :
 - Sur la partie innovation, avec la demande que soit mentionnée une dimension « innovation-recherche »
 - Sur l'importance à apporter aux besoins de formation, pour favoriser les changements de pratiques, la pertinence...
- CDCA : CDCA 45 : avis favorable ; CDCA 36 : en cours ; CDCA 28 : observations reçues,
- Deux mairies : Chaingy (45) et Villages Vovéens (28):
 - Proposition de mutualiser les consultations gériatriques entre EHPAD et MSP dans les communes.
 - Souhait de développer un partenariat avec les services hospitaliers compétents dans le domaine.
 - Observations : les transports, la formation, l'attractivité du métier pour les professionnels...
- A venir : avis des CD, du conseil régional, du préfet et des autres CDCA.



Rappels CRSA :

- **12 février** : commission permanente pour recueil et analyse des contributions PRS :
 - 4 commissions spécialisées,
 - 6 conseils territoriaux de santé,
 - Autres observations des partenaires.
- **14 mars** : commission permanente : préparation du projet d'avis PRS.
- **29 mars** : vote sur le projet d'avis PRS en assemblée plénière.





Avis sur le Projet régional de santé

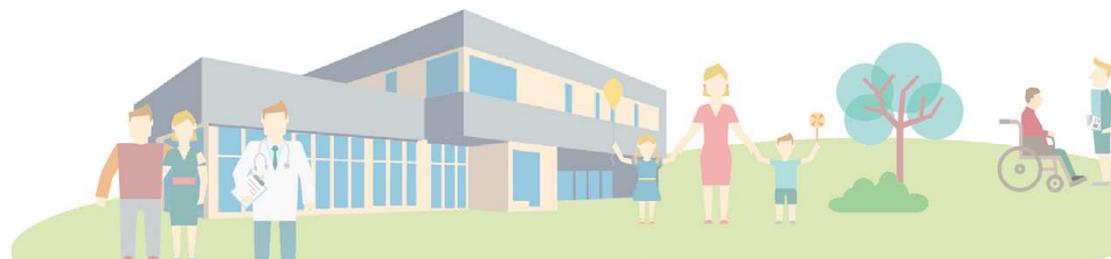
2018-2022

échanges et vote



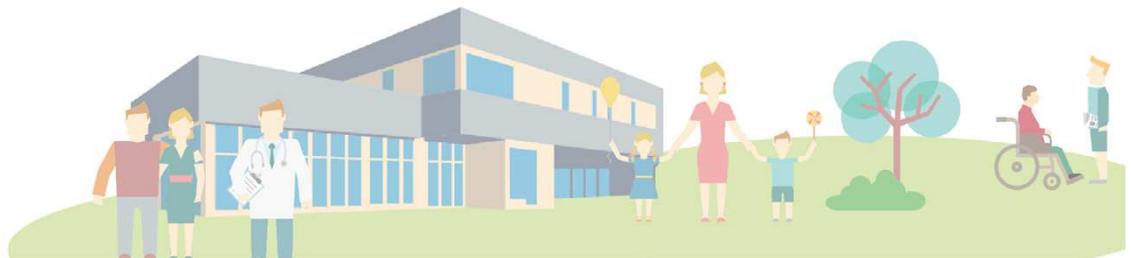


Conférence régionale de la santé et de l'autonomie



Présentation du rapport d'activité 2017 de la CRSA

M. Michel MOUJART
Président de la CRSA Centre-Val de Loire



Activité 2017



3 séances plénières

- **31 mai 2017** : (taux de participation : 66 %)
 - Présentation du rapport d'activité CRSA 2016 et du rapport annuel « droits des usagers » 2016.
 - Label 2017 : droits des usagers.
 - Nouveau zonage.
 - L'élaboration du PRS 2.

- **14 septembre 2017** : (taux de participation : 62 %)
 - PRS 2 : Cadre d'orientation stratégique (COS) et Schéma régional de santé (SRS).

- **7 décembre 2017** : (taux de participation : 63 %)
 - Avis sur les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, concernant la profession de médecins.
 - Concertation sur le PRS 2.
 - Lancement d'une expérimentation du guichet unique auprès d'un Conseil territorial de santé.



Activité 2017



4 commissions permanentes (taux de participation : 63,7 %)

- Travaux de co-construction sur le PRS 2 : contribution COS, enquête citoyenne, méthodologie, calendrier point sur les objectifs du SRS...
- Informations sur :
 - Charte du parcours de santé
 - Evaluation sur la politique régionale de déploiement des contrats locaux de santé (CLS)
 - Plan d'accès territorial aux soins
 - Plateforme territoriale d'appui (PTA) – services numériques d'appui à la coordination (SNACs)



Activité 2017



3 Commissions spécialisées « *Organisation des soins* »

(taux de participation 67 %)

- Dossiers d'autorisation d'activité de soins d'équipements matériels lourds.

- Travaux sur le PRS 2 :
 - Les Objectifs quantifiés de l'offre sanitaire (OQOS)
 - La Permanence des soins en établissement de santé (PDSES)
 - Les 5 objectifs prioritaires de l'offre sanitaire, pour le SRS,
 - La délimitation des zones du SRS.



Activité 2017

6 Commissions spécialisées « *Prévention* »

(taux de participation : 51 %)

- Contribution au COS.
- Travaux sur les objectifs du SRS : chapitre prévention, environnement et parcours spécifique (addictologie).
- Restitution de l'évaluation des contrats locaux de santé.
- Plateformes territoriales d'appui.
- Evolution de la couverture vaccinale.
- Dispositif de prescription et de dispensation de l'activité physique adaptée.
- Information sur la régionalisation des structures de dépistages des cancers.



Activité 2017



4 Commissions spécialisées « *Médico-sociale* »

(taux de participation : 44 %)

- Contribution au COS.
- Travaux sur les objectifs du SRS : chapitre évolution de l'offre médico-sociale et parcours spécifiques.
- La politique de transformation de l'offre médico-sociale.
- Fonds de restructuration : campagne Services d'aide et d'accompagnement à domicile.
- Campagne budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux.



Activité 2017

3 Commissions spécialisées « *Droits des usagers* »

(taux de participation : 58 %)

- Travaux sur le PRS 2.
- Elaboration du rapport annuel « droits des usagers – année 2016».
- Préparation de l'enquête CDU.
- Présentation de la création de l'UNAASS et des URAASS : France Assos Sante.
- Le label « droits des usagers 2016-2017 ».
- Les nouvelles commissions des usagers (CDU, GHT, CTS).
- Les expérimentations en matière d'accompagnement l'autonomie.



Conférence régionale
de la santé et de l'autonomie



Moyens alloués à la CRSA en 2017

➤ Moyens humains à l'ARS :

- 1,8 ETP : fonctionnement de la CRSA et de la commission spécialisée Droits des usagers.
- 1,5 ETP : secrétariat des 3 autres commissions spécialisées.

➤ Moyens matériels :

- Mise à disposition des salles et des documents par l'ARS.
- Création de l'espace collaboratif pour tous les membres CRSA + CTS.

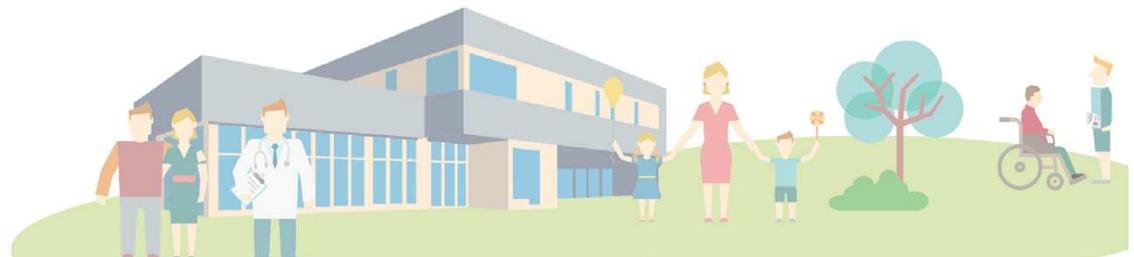
➤ Moyens financiers :

- Remboursement des frais de déplacement : 16 500 euros.
- Location de salle + Frais de restauration : 4 500 euros.
- Budget total dépensé : 21 000 euros.





Conférence régionale de la santé et de l'autonomie





Questions diverses



Clôture de la séance

M. Michel MOUJART

Président de la CRSA Centre-Val de Loire





Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

